

CONCLUSION

Nous avons voulu, dans les pages qui précèdent, faire connaître une Œuvre jusqu'ici peu connue qui mérite de l'être beaucoup. Si l'exposé que nous en avons donné, quoique succinct, n'est pas trop infidèle, nous pouvons admettre comme suffisamment démontrées les propositions suivantes qui le résumement :

1o Le Patronage comble une lacune dès longtemps signalée dans le réseau des œuvres de bienfaisance Montréalaise : il recueille et assiste, en la personne des jeunes apprentis, toute une classe de malheureux que la charité publique laissait inaperçus, inconsolés et sans secours.

2o Le Patronage procure aux jeunes apprentis, non seulement un gîte convenable et assuré, une nourriture abondante et substantielle, tout le nécessaire en linge, vêtements, chaussures, coiffures, il complète encore leur instruction et leur éducation par un enseignement en rapport avec leurs besoins et leurs loisirs et ne les rend à la société qu'après les avoir dotés d'une place sortable, une fois leur apprentissage terminé.

3o Pour subvenir aux charges lourdes et nombreuses qui dérivent du train de la maison : salaire des employés, chauffage, éclairage, réparations, aménagements, taxes diverses, et à celles qu'impose l'entretien immédiat des jeunes patronnés : nourriture, habillement, blanchissage, raccommodage, frais de maladie, le Patronage n'a d'autres ressources que le salaire